



Le 11 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anciens sites miniers du Gard : l'Agence régionale de santé restitue les résultats des dépistages

L'Agence régionale de santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a mis en place un dispositif de surveillance sanitaire pour les habitants de 5 communes du Gard dont les sols ont été pollués à la suite d'une longue période d'activité minière. Elle restitue actuellement aux 675 volontaires les résultats de leurs analyses biologiques. Un dispositif d'accompagnement est déployé localement.

L'ARS a mis en place en 2015 un dispositif de surveillance sanitaire, en collaboration avec les infirmiers et les médecins libéraux locaux, auprès des habitants de cinq communes concernées par les anciennes activités minières (St Sébastien d'Aigrefeuille, Générargues, St Félix de Pallières, Thoiras et Tornac), soit une population de 2849 personnes. Sur la base du volontariat, 675 personnes ont bénéficié d'une analyse biologique des principaux métaux retrouvés dans les sols et rempli un questionnaire sur leurs habitudes de vie et de consommation alimentaire. L'ARS restitue actuellement les résultats individuels des examens de biologie à chacun des participants.

Une restitution individuelle des résultats

Compte tenu de l'historique des activités minières locales, chacun des participants s'est vu proposer un dosage de la plombémie et de l'arsenic urinaire. Du fait des études environnementales, un dépistage complémentaire du cadmium urinaire a été proposé aux habitants de St Félix de Pallières, Thoiras et Tornac (proximité de l'ancien site minier de la Croix de Pallières). Les prélèvements biologiques réalisés ont été analysés par le laboratoire CERBA, après validation par l'Institut de veille sanitaire des méthodes de mesure utilisées.

L'ARS a envoyé à chacun des participants un courrier individuel, avec copie au médecin traitant. Ce courrier indique également un numéro de téléphone et une adresse électronique qui permettent de demander toute information complémentaire auprès de l'ARS.

**Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**
26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

Préfecture du Gard
2 Rue Guillemette - 30000 Nîmes
www.gard.gouv.fr

Contact presse ARS :
Vincent DROCHON - 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU - 04 67 07 20 14
sebastien.pageau@ars.sante.fr

Contact presse Préfecture du Gard :
Ronald PASSET - 04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50
ronald.passet@gard.gouv.fr

Un dispositif d'accompagnement individualisé

Les résultats comportent une information spécifique en cas d'imprégnation supérieure aux valeurs de référence. Une fiche de conseils sanitaires est jointe pour les personnes vivant sur ou à proximité de sols fortement concentrés en métaux et métalloïdes. Des informations sur la surveillance médicale éventuellement nécessaires sont précisées le cas échéant.

Les résultats de ces 675 analyses ont conduit l'ARS à contacter individuellement 46 personnes, afin qu'elles puissent bénéficier d'un suivi médical personnalisé, en relation avec leur médecin traitant et avec un accompagnement par le médecin de l'ARS.

En cas d'imprégnation moindre, les personnes sont invitées à prendre contact avec leur médecin traitant.

Dans la majorité des cas dépistés, les personnes présentent des résultats d'imprégnation sans gravité.

Dans tous les cas, comme précisé dans les courriers individuels, les services de l'ARS sont mobilisés pour répondre à toute demande d'information.

Maintien du dispositif de dépistage local

L'ARS, qui a financé le dispositif, souhaite l'ouvrir localement aux personnes n'ayant pas participé à cette première phase de dépistage et qui souhaiteraient en bénéficier lors des prochaines semaines. Pour répondre à ces demandes de rendez-vous et pour toute information complémentaire, une permanence téléphonique est assurée par l'ARS dès cette semaine au **04 67 07 21 75** (de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h du lundi au vendredi)

et par mail à ars-lr-carnoules-pallieres@ars.sante.fr

Conférence de presse

Judi 11 Février 2016

Préfecture du Gard | 11h | Salle Erignac

En présence

de M. le Préfet du Gard

et de Mme la Directrice Générale de l'ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

**Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**
26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

Préfecture du Gard
2 Rue Guillemette - 30000 Nîmes
www.gard.gouv.fr

Contact presse ARS :
Vincent DROCHON - 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU - 04 67 07 20 14
sebastien.pageau@ars.sante.fr

Contact presse Préfecture du Gard :
Ronald PASSET - 04 66 36 40 18 / 06 30 19 90 50
ronald.passet@gard.gouv.fr